

ECONOMIE

Compétitivité, export: Le Maroc et

Le secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger, Matthias Fekl, est en déplacement au Maroc du 21 au 22 octobre. L'un des moments forts de la visite sera le lancement d'une ligne de crédit pour les PME marocaines. Au programme également des protocoles de coopération dans le tourisme avec l'ONMT et la SMIT, un contrat d'aide technique à la décentralisation et l'innovation entre Bpifrance et la CCG, ainsi qu'un protocole d'accord entre l'entreprise française Cerway et la ville nouvelle durable de Zenata. Entretien.

- L'Economiste: Le président de la République a annoncé à Tanger un approfondissement du partenariat économique franco-marocain, comment cela se traduira-t-il sur le terrain?

- Matthias Fekl: La France reste aujourd'hui, de loin, le premier partenaire économique du Maroc: les investissements français y représentent plus de la moitié du stock des IDE; 750 filiales d'entreprises françaises, dont 36 du CAC 40 sont implantées sur le territoire marocain, assurant plus de 120.000 emplois; le Maroc est le premier pays d'intervention de l'Agence française de développement (AFD), avec un stock d'engagements s'élevant à plus de 3 milliards d'euros; enfin, la France est le deuxième partenaire commercial du Royaume, avec plus

de 7 milliards d'euros d'échanges annuels.

Pour autant, la France doit innover et s'adapter aux évolutions importantes que connaît le Maroc si elle veut y conserver sa place et renforcer les liens d'exception tissés entre nos économies, et plus généralement entre nos deux pays et nos deux peuples.

Le Maroc se modernise, s'industrialise et se diversifie, comme en témoignent notamment sa nouvelle stratégie industrielle, avec des secteurs prioritaires autour des «Métiers mondiaux du Maroc», et l'ambitieux Plan d'accélération industrielle pour 2014-2020. Les entreprises françaises doivent être parties prenantes de ces mutations et de cette dynamique de développement. Dans l'automobile par exemple, aujourd'hui le premier secteur exportateur du Royaume, les entreprises françaises sont à l'origine d'investissements structurants, signe de leur confiance dans le pays.

Par ailleurs, le Maroc mène, sous l'impulsion de Sa Majesté Mohammed VI, une politique volontariste de développement des relations économiques avec le continent africain. Le Royaume projette d'être un hub, une porte d'entrée vers l'Afrique. La France participe activement à cette ambition. Outre le partenariat institutionnel de la place de Paris

avec Casablanca Finance City Authority (CFCA), nombre d'entreprises ont déjà obtenu le très attractif

«statut CFC». En outre, des partenariats se construisent entre acteurs marocains et français pour se développer ensemble en Afrique.

C'est d'ailleurs un des axes du renouveau de notre partenariat d'exception.

Bio express

Matthias Fekl

- ➔ Né le 4 octobre 1977 à Francfort-sur-le-Main (Allemagne).
- ➔ Ancien élève de l'ENA (Promotion Romain Gary), 2005
- ➔ Magistrat administratif, de 2005 à 2010.
- ➔ Conseiller régional d'Aquitaine, depuis 2010.
- ➔ Député de Lot-et-Garonne (2e circonscription), depuis 2012.
- ➔ Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger, auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, depuis septembre 2014.

- En matière de villes durables, comment l'expérience française peut-elle servir de référentiel d'action dans le cadre des dynamiques territoriales engagées par le Maroc?

- La France est engagée depuis de nombreuses années dans le développement de villes combinant respect de l'environnement et des habitants. Des entreprises françaises sont déjà présentes aux côtés des villes marocaines qui avancent dans cette voie. Les tramways de Rabat et Casablanca sont désormais en service et nous continuerons à accompagner ces projets structurants sous différentes formes. Je me réjouis aussi de la récente signature du contrat de fourniture du matériel roulant de 100 millions d'euros entre Alstom et la société Casa Transports pour la réalisation de la ligne 2 du tramway, première extension d'un ambitieux projet qui permettra à la ville de Casablanca de bénéficier, dès 2022, d'un maillage complet de son territoire en transports urbains de qualité.

Plus largement, dans le cadre du salon Pollutec, je présenterai aujourd'hui un outil, développé par Egis, Engie et Eiffage, au service de la conception de villes durables. Il s'agit du démonstrateur de «ville durable à la française» qui met virtuellement en image l'ensemble des savoir-faire français en termes d'ingénierie, de savoir-faire industriels, techniques et technologiques. Ce nouvel outil pourrait notamment être utile pour une métropole telle que Casablanca.

- Les aides à l'export profitent toujours aux grandes entreprises, comment faire pour que les PME en bénéficient aussi?

- Le tissu économique et l'emploi reposent, en France comme au Maroc, sur les PME. C'est pourquoi j'ai fait de l'accompagnement des PME une priorité guidant mon action ministérielle. Des dispositifs ont d'ailleurs été conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques. Demain, à Rabat, je présenterai ainsi un financement français, organisé avec les autorités marocaines, d'un montant de 25 millions d'euros. Cette ligne de crédit bénéficiera aux PME du Maroc achetant des biens et services venant de France. Dans la même optique, une ligne de garantie française, d'un montant de 26 millions d'euros, a été créée

au sein du Fonds marocain de garantie PME. Enfin, un accord commercial entre Bpifrance et la Caisse centrale de garantie sera signé afin de soutenir les PME marocaines innovantes.

- Atout France a développé une bonne expertise des marchés touristiques internationaux. Quelles sont les possibilités de synergies pour l'offre Maroc?

- Le Maroc et la France sont deux très grandes destinations touristiques. Nos deux pays doivent renforcer leur offre et être toujours plus attractifs. Atout France est l'opérateur de l'Etat en matière de tourisme. Il est doté de trois missions: promotion du tourisme en France; réalisation d'opérations d'ingénierie touristique; mise en œuvre d'une politique de compétitivité et de qualité des entreprises du secteur. L'expertise développée par cet opérateur français bénéficie déjà au Maroc, par l'intermédiaire d'une coopération avec l'Association nationale des

la France mutualisent leurs capacités

investisseurs touristiques (ANIT). Les synergies dans le domaine vont être renforcées. Ainsi, Atout France signera durant ce déplacement deux nouveaux partenariats institutionnels. Avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT), une première coopération portera sur la structuration de produits et la commercialisation. En outre, un partenariat sera conclu entre la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT) et Atout France sur la promotion des investissements. Nous souhaitons ainsi développer un partage d'expériences en matière de qualité et de référencement, de structuration des projets complexes et de diversification des prestations.

Nouveaux financements français en faveur des PME

LA France a mis en place un concours financier destiné à la réalisation de projets s'inscrivant dans les priorités de développement économique du Maroc, en particulier l'Afrique et les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ce concours est désormais opérationnel. D'un montant de 25 millions d'euros, il bénéficie aux PME à capital majoritairement marocain achetant des biens et services en France. La part française doit être a minima de 70%. Une ligne de garantie française a parallèlement été créée, au sein du Fonds marocain de garantie PME géré par la Caisse centrale de garantie. Elle bénéficie aux projets d'acquisition de matériels français par les PME marocaines et de développement de co-entreprises franco-marocaines. Pour tout renseignement sur ces lignes: rabat@dgtrésor.gouv.fr □

- Pour un rendez-vous comme celui de la COP21, quels bénéfices peut-on imaginer dans le cadre du partenariat maroco-français?

- L'appel de Tanger pour une action solidaire et forte en faveur du climat lancé par le Roi et le président de la République le 20 septembre dernier est un symbole important qui donne une portée mondiale à l'engagement et aux actions déterminées menées par nos pays. Je tiens en effet à saluer la manière résolue avec laquelle le Maroc s'est engagé en faveur du climat.

En se proposant hôte de la COP22, il a montré une fois de plus sa volonté d'être moteur dans la mobilisation de la communauté internationale face au changement climatique. La remise de sa contribution nationale sur la lutte contre le changement climatique dès le 2 juin

est, à cet égard, un signal fort. Sur le plan interne, le Maroc met en œuvre rapidement sa transition énergétique. Il s'agit d'un axe important de coopération franco-marocaine: dans l'éolien et le solaire, en particulier, le Maroc et la France travaillent ensemble de manière active et approfondie, avec un fort engagement des

entreprises françaises. Cela vaut aussi au niveau institutionnel: le CEA et l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (MASEN) ont ainsi signé un accord pour le développement du solaire thermique. De façon générale, le partenariat d'exception qui unit la France et le Maroc permet de renforcer la convergence de vue sur les

grands défis qui se posent à nos deux pays, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial. □

Propos recueillis par
Mohamed BENABID

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com